

The Order of the Day being called to resume the debate on the motion of the Honourable Senator Bonnell, seconded by the Honourable Senator Cottreau:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to study and report upon the Consultation Paper on Training, issued by the Department of Employment and Immigration, tabled in the Senate on 11th December, 1984, and the document entitled "Employment Opportunities: Preparing Canadians for a Better Future", tabled at the First Ministers' Conference held in Regina, Saskatchewan, on 14th and 15th February, 1985; and

That the Committee be empowered to engage the services of such professional, clerical and technical personnel as may be required for the purpose of the said examination,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Marsden calling the attention of the Senate to the importance of research and development in every province and territory and the need for caution and sensitivity in the realignments of support, and of policy by government, which relates to research and development,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the consideration of the Second Report of the Special Committee of the Senate on National Defence, entitled: "Canada's Territorial Air Defence", tabled in the Senate on 23rd January, 1985,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the motion of the Honourable Senator Argue, P.C., seconded by the Honourable Senator Petten:

That the Standing Senate Committee on Transport and Communications be authorized to examine and report upon the policy of the Department of Transport regarding car rental outlets at airports, more particularly its refusal to open up competition, to increase the number of car rental outlets, the effect of restricting the major share of business to multinational companies, the adverse effect on jobs in Canadian companies and the advantages to the travelling public of greater competition,

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Bonnell, appuyé par l'honorable sénateur Cottreau,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à faire enquête et rapport sur le Document d'étude sur la formation, émis par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, déposé au Sénat le 11 décembre 1984 et le document intitulé: «Occasions d'emploi: Préparation pour l'avenir», déposé à la conférence des premiers ministres sur l'économie, tenue à Regina (Saskatchewan), les 14 et 15 février 1985; et

Que le Comité soit autorisé à retenir les services des spécialistes, du personnel technique et de bureau jugés nécessaires aux fins de son enquête,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Marsden, attirant l'attention du Sénat sur l'importance de la recherche et du développement dans chaque province et territoire, ainsi que sur la nécessité pour le gouvernement de faire preuve de prudence et de sensibilité dans la redéfinition de ses appuis et de ses politiques en matière de recherche et de développement,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du deuxième rapport du Comité spécial du Sénat sur la défense nationale, intitulé: «La défense aérienne du territoire canadien», déposé au Sénat le 23 janvier 1985,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Petten,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à faire une étude et à présenter un rapport sur la politique du ministère des Transports à l'égard des comptoirs de location d'automobiles aux aéroports, et plus particulièrement sur son refus d'élargir la concurrence et d'augmenter le nombre de comptoirs, sur les répercussions de la limitation de la part principale du marché détenue par les multinationales, sur les effets néfastes de cette politique sur l'emploi dans les compagnies canadiennes et sur les avantages d'une concurrence accrue pour le public voyageur,